



« Une malencontreuse coquille s'est glissée dans la motion de soutien intitulée [« le Sud Choisi son candidat : C'est Paul Biya »](#) (Cameroon Tribune du 25 mai 2018 p 8 », peut-on lire dans une note du ministre Jacques Fame Ndongu par ailleurs chef de la délégation régionale du RDPC au Sud

En effet le nom de Jean Foumane Akame avait figuré parmi les signataires d'une « motion de soutien » des populations du Sud à Biya publié le 25 mai dernier dans le quotidien Cameroon-Tribune.

Un fait qui avait suscité l'indignation de plusieurs analystes pour qui le soutien affiché du membre du Conseil Constitutionnel portait un coup dur à la neutralité et à l'impartialité dont devrait faire preuve cet organe devant valider les résultats du prochain scrutin.

RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE
DU PEUPLE CAMEROUNAIS (RDPC)
Unité-Progress-Démocratie



CAMEROON PEOPLE'S DEMOCRATIC
MOVEMENT (CPDM)
Unity-Progress-Democracy

COMITE CENTRAL

CENTRAL COMMITTEE

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT GENERAL

DELEGATION PERMANENTE
REGIONALE DU SUD

SOUTH PERMANENT
REGIONAL DELEGATION

Cabinet du Chef de la Délégation

Yaoundé, le 29 mai 2018

MISE AU POINT

Une malencontreuse coquille s'est glissée dans la motion de soutien intitulée: «Le Sud a choisi son candidat : c'est Paul BIYA» (Cameroon Tribune du vendredi 25 mai 2018 p. 10). A la suite de cette regrettable inadvertance, le Chef de la Délégation permanente régionale du Comité Central du RDPC pour le Sud, a l'honneur de rendre publique la mise au point suivante :

Au lieu de «Jean Foumane Akame», lire plutôt «Marie Foumane Akame». Le Chef de la délégation permanente régionale du Comité Central du RDPC pour le Sud, présente ses excuses les plus sincères à M. Jean Foumane Akame et au Conseil Constitutionnel dont l'image et la crédibilité ont pu être, involontairement, écornées.

Le Chef de la Délégation permanente
Régionale du Comité Central du RDPC
pour le Sud.
Membre du Bureau Politique,



Pr Jacques FAME NDONGO